

Les vignes

LE
JARDIN
de Mercurart



« Les vignes, elles courent dans la forêt
Le vin ne sera plus tiré, c'était une horrible piquette »
Jean-Ferrat



LES ESPÈCES VÉGÉTALES

Intention

A la création du jardin, nous avons voulu prendre en compte l'importance des hybrideurs albenassien dans la régénération de la vigne cévenole à la suite de la catastrophe sanitaire provoquée par le phylloxéra.

Nous avons aussi pris en compte le fait que des cépages d'origine d'Amérique du Nord (Noah, Herbemont, Clinton, Isabelle, Othello et Jacquez), ont été interdits à partir de 1934 et que leur histoire méritait que nous les présentions.

Cette interdiction votée à l'Assemblée nationale avait été légitimée par l'existence d'un excès de production par rapport à la capacité de consommation pourtant déjà considérable.

Il en fut de même dans les années 1970 pour certains hybrides producteurs directs évincés des coopératives au profit des sujets greffés.

Ce fut spécialement le cas du Couderc 7120 qui entrait majoritairement dans la composition du vin produit sur place dans la maison familiale.

Ces vignes furent toutes remplacées en 1972 par des cépages Syrah, Mourvèdre et Grenache. Un seul pied fut préservé à ma demande. Pour en savoir plus : **Les vignes interdites aujourd'hui.**



Les hybrideurs sont Eugène Comtassot (1846-1922), Georges Couderc (1850-1928) et Albert Seibel (1844-1939). Ils ont tous une voie de circulation à leur nom à Aubenas.

Pour en savoir plus : **Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, N°95, 2007.**

La seconde intention

Les vignes interdites ont comme caractéristiques communes de n'être pas sensibles aux maladies et d'être extrêmement typées sur le plan aromatique.

Or, en partenariat avec le docteur Antoine Koyasounda, nous avons mis au point un procédé qui pouvait s'appliquer au jus de raisin pour en faire des sirops.

Ces plantations allaient me permettre de disposer de la matière première expérimentale. Ce sujet est développé dans le circuit recherche : un nouveau débouché pour les vignes interdites.



Au-delà des vignes mythiques

Nous disposons aujourd'hui une vingtaine de cépages différents tels que présentés, page suivante :

Vitis "Couderc 13"	Vigne - cépage Couderc 13 (blanc)	Hybride banni des coopératives en 1972
Vitis "Couderc 7120"	Vigne - cépage Couderc 7120 (noir)	
Vitis "Seibel 12303"	Vigne - cépage Seibel 12303 (rosé)	
Vitis vinifera x V. aestivalis x V. cinerea "Jacquez"	Vigne - cépage Jacquez	Interdit en 1933
Vitis aestivalis x V. cinerea "Herbemont"	Vigne - cépage Herbemont	
Vitis labrusca "Concord"	Vigne - cépage Concord	
Vitis labrusca x V. riparia "Clinton"	Vigne - cépage Clinton	
Vitis labrusca x V. riparia "Noah"	Vigne - cépage Noah	
Vitis labrusca x V. vinifera "Isabelle'	Vigne - cépage Isabelle noir	
Vitis labrusca x V. vinifera "Isabelle'	Vigne - cépage Isabelle doré	
Vitis vinifera "Centennial seedless"	Vigne - cépage Centennial seedless	Raisin de table sans pépins
Vitis vinifera "Chasselas doré"	Vigne - cépage Chasselas	Raisin de table
Vitis vinifera "Chasselas rosé"	Vigne - cépage Chasselas rosé petit grain 3309	
Vitis vinifera "Exalta"	Vigne - cépage Exalta	
Vitis vinifera "Gros vert"	Vigne - cépage Gros vert	
Vitis vinifera "Katharina"	Vigne - cépage Katharina (rosé)	
Vitis vinifera "Muscat de Hambourg"	Vigne - cépage Muscat de Hambourg	
Vitis vinifera "Servant"	Vigne - cépage Servant	
Vitis vinifera "Sultanine"	Vigne - cépage Sultanine	Pour raisins secs
Vitis "Dattier de Beyrouth"	Vigne - cépage Dattier de Beyrouth	

